

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2024	TARIFS 2025	DATE D'EFFET	ACTE
<p style="text-align: center;">SERVICE POLICE MUNICIPALE</p>				A compter du 01/01/2025	Délibération n° 1.16 du 9 décembre 2024
<p>Les présents tarifs demeurent applicables tant qu'ils n'ont pas été modifiés ou supprimés</p>					
<p style="text-align: center;"><u>Sécurité des biens et des personnes</u></p>					
<p>. Intervention d'agents de Police Municipale pour la capture d'animaux et leur placement</p>					
<p>dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de ceux-ci</p>	Forfait	99,00 €	104,00 €		
<p>. Déplacement véhicule (inférieur à 3 500 kg de charge utile)</p>	Forfait	12,00 €	12,60 €		
<p>. Intervention d'agents de Police Municipale pour une capture d'animaux en divagation</p>	Forfait	220,50 €	231,60 €		
<p>avec fusil hypodermique. Ce tarif comprend : le coût du matériel, la formation du personnel, la dose médicamenteuse, l'expertise vétérinaire, le déplacement vétérinaire</p>					